

Daniel Bensaïd

Correspondance avec Jean-François Vilar (janvier 1992)

Nous avons retrouvé plusieurs courriers de Daniel Bensaïd envoyés à Jean-François Vilar ^{1/}. Ne pouvant nous transmettre sa propre correspondance, il nous a néanmoins autorisés à publier ces quelques lettres. Nous espérons que d'autres correspondances pourront venir enrichir le site... Le genre se perd malheureusement un peu trop en ces temps où la « vitesse » prime !

Cher Jean-François,

Je te remercie pour ta lettre circonstanciée et indignée à propos de mon papier dans *Le Monde*. Nous aurons probablement l'occasion d'en discuter de vive voix. Mais, dans la mesure où tu as pris le temps et la peine, de le faire par écrit, j'en ferai de même, bien que trop brièvement et au risque de nouveaux malentendus.

1. D'abord ce que je considère accessoire :

– Contrairement à ce que tu imagines, ce

^{1/} Jean-François Vilar a été militant de la LCR et journaliste à *Rouge*. Écrivain, il est l'auteur, entre autres, de plusieurs « romans noirs » : *C'est toujours les autres qui meurent*, Fayard noir, janvier 1982 (rééditions poche : J'ai lu, 1986 ; poche, 1997) ; *Passage des singes*, Presses de la renaissance, décembre 1983 (réédition poche : J'ai lu, 1985) ; *État d'urgence*, Presses de la renaissance, janvier 1985 (réédition poche : J'ai lu, 1987) ; *Bastille tango*, Presses de la renaissance, décembre 1986 (rééditions poche : J'ai lu, 1988 ; poche, 1998) ; *Djemila*, Calmann-Levy, coll. SOS Racisme, mars 1988 (réédition poche : Pocket, 1989 ; Folio policier 2011) ; *Les Exagérés*, Seuil, coll. Fictions & Cie, février 1989 (réédition poche : Points Roman Seuil, 1990) ; *Nous cheminons entourés de fantômes aux fronts troués*, Seuil, mars 1993.

papier est le résultat spontané d'une poussée de colère solitaire (le 25 décembre) et non d'une décision d'instance mettant en branle une quelconque logistique. Je comptais l'envoyer à *Libé* après corrections, et il a pris par pur hasard le chemin du *Monde* où il est paru (sans corrections – par ailleurs mineures – et avec de légères coupes, en particulier la mise en cause personnelle de Klaus).

– Tu es bien placé pour savoir qu'une demi-page du *Monde* ne nous est nullement « acquise » (j'ai été le premier surpris de leur acceptation et je les ai laissés décider de la signature ; c'est donc eux qui ont choisi de mentionner ès qualités « dirigeant de la LCR »). Il est donc quelque peu démagogique de me reprocher de ne l'avoir pas utilisée à dénoncer le chômage. S'il y avait eu ce premier janvier une priorité politique, elle aurait sans doute insisté à commenter la disparition de l'URSS.

– Enfin, concernant mon énumération, je reçois cinq sur cinq le reproche « généalogique » à propos de Babeuf. Je ne place pas Nizan au sommet de mon Panthéon intime (en revanche je crois n'avoir pas cité Blanqui), mais je trouve discutabile ta manière de l'épurer rétroactivement. Tu es plus compréhensif dans tes livres pour la duplicité et l'ambiguïté des êtres. Quant à Benjamin, c'est plus important, je le revendique au contraire comme communiste à part entière. Parce qu'il le fait lui-même sans la moindre ambiguïté contre Adorno et Schollem (contrairement à ce que prétend une interprétation unilatéralement esthétisante ou judaïsante), parce que plusieurs de ses textes relèvent explicitement de la « propagation du communisme », et surtout parce que je revendique le droit de dessiner le paysage intellectuel de « mon communisme ».

– Sur la censure, ta référence à *Bazooka* est

approximative. Or, en la matière, les « détails » ont leur importance. Si mes souvenirs sont bons, personne ne contestait le droit à *Bazooka* d'exister et de publier ce que bon leur semblait, personne ne demandait l'interdiction de *Bazooka*. Mais les camarades de la roto revendiquaient leur droit de ne pas l'imprimer. Je trouvais ça faux et après l'affaire *Republica*, il me semblait que l'exercice d'un droit de réponse dans les colonnes était la meilleure formule dans ce conflit entre deux droits. La censure me paraît relever de l'interdiction ou de la limitation par un pouvoir constitué (pas nécessairement étatique) du droit d'expression. J'ai donc été autrement scandalisé par le fait qu'un CC de la Ligue censure (là le mot s'applique pleinement !) les dessins que nous avions demandés à des dessinateurs amis pour le numéro spécial de *Rouge* en 1989.

2. Sur l'essentiel maintenant.

Tu me tiens le discours de la raison politique, pour ne pas dire de la realpolitique. Il faut comprendre l'histoire, le contexte, l'imbroglio institutionnel... D'accord. Mais ce n'est pas en l'occurrence le premier problème. D'ailleurs, tu me reproches d'en « faire une question de principe déconnectée du réel ». C'est toujours un peu le cas d'une question de principe. Elle garde ses distances avec le réel immédiat, qui n'est jamais que du réel provisoire, du réel d'aujourd'hui, pas si réel que ça au fond. Car tout le problème consiste précisément à savoir ce qu'est réellement le réel.

Une question de principe, c'est un point de départ, qui ne se discute plus. Le racisme, la torture... Le seul fait que cette loi existe, fût-ce à Prague, est pour moi un scandale absolu, qu'elle soit appliquée ou pas.

« Scélérate » te déplaît. Ça sent le sapin ? Tu n'as pas tort sur ce point. Tu proposes idiote,

stupide ou grotesque. D'accord, à condition que ce ne soit pas une manière de banaliser et de plaider l'indulgence : l'idiotie est aussi un crime, au moins un crime contre l'intelligence, ce qui n'est pas véniel. Il y a des siècles que ce que tu appelles négligemment les « nuances sémantiques » sont pour quelque chose dans les hécatombes. Peut-être suis-je porté à accorder trop d'importance à la lettre par rapport au réel, mais je crois qu'il vaut mieux continuer à penser que les mots ont un sens et qu'ils méritent d'être pris au sérieux.

Il n'y a aucune circonstance atténuante possible pour une telle loi.

3. Les questions proprement politiques ne se posent à mes yeux qu'à partir de cette question de principe, je n'en démords pas. Tu en soulèves deux importantes.

– La première concerne la critique personnelle de Havel. J'ai mentionné, avec les éléments dont je disposais par la presse, sa critique de la loi (si tu disposes de davantage, je ne demande qu'à lire). Le titre même de l'article énonce un paradoxe plutôt qu'une dénonciation. En revanche, tu as raison sur le M. qui est de trop et dans lequel tu peux voir un symptôme. Je connais beaucoup moins que toi la situation en Tchécoslovaquie. Seulement par la lecture de la presse. Et je ne doute pas de la complexité de la situation. J'étais sans aucune réticence partisan de l'appartenance au Forum civique pensant que ce creuset démocratique ne se différencierait qu'en fonction d'expériences à faire, etc. En revanche, je ne sais pas le sens que tu donnes aux mots « erreurs » et « fautes » appliqué à la politique suivie depuis

un an (dont l'engagement politique plus que symbolique dans la guerre du Golfe) ; je n'ai pas l'impression qu'il s'agit de « dérapages » véniels. Mais tout cela se discute.

– En réalité, l'accusation la plus grave est celle qui déduit de mon article une collusion avec le personnel stalinien tchécoslovaque : « Je ne comprends pas ce qui pousse la Ligue, par ton intermédiaire, à se lancer sous couvert d'une question de principe complètement déconnectée du réel à la défense (tu aurais dû pour être plus précis ajouter ici « objective » !) du personnel stalinien tchécoslovaque. La Ligue avec Marchais... » La Ligue avec Marchais ? Fichtre ? L'affaire est grave. Je suis en désaccord radical avec tes propos. Mais te connaissant, il faut bien qu'il y ait dans mon texte quelque chose qui les rende possible.

C'est la seule chose que je regrette et que j'écrirais autrement pour mettre les points sur les i. Avec une conclusion qui n'est pas la tienne. Non je ne suis pas pour épargner, pour protéger le personnel stalinien tchécoslovaque. Oui, je suis pour une épuration et des procès (autre chose est le verdict et la magnanimité éventuelle, mais il faut d'abord régler les comptes avec le passé). Mais je suis pour des procès et des jugements sur des faits, contre les responsables de la répression, contre des corrompus notoires, etc., et non pour une épuration collective et la criminalisation des idées. Je dirai plus : c'est parce que Klaus et consorts n'ont pas le courage de faire ces procès, parce qu'il y aurait sans doute trop de liens, de connexions, de ramifications entre l'ancien et le nouveau, entre certains opposants d'hier et des recyclés bon teint, qu'il prend l'initiative d'une loi géné-

rale et algébrique dont l'interprétation et l'application demain dans d'autres circonstances relèveraient du bon plaisir du pouvoir en place.

Si je regrette donc quelque chose, c'est de ne pas avoir écrit ça.

4. Sur Cuba, je n'ai pas signé non plus la pétition et je l'aurais fait sans problème si on me l'avait demandé. La situation interne à Cuba ne légitime pas davantage le blocus hier qu'aujourd'hui. Je ne signerais pas avec BHL ou Glucksmann une pétition pour des « élections libres » à Cuba. Mais je pense que nous devrions en tant que Ligue être beaucoup plus critiques sur le cours actuel du régime et sur les revendications démocratiques, notamment à partir des résultats du congrès du Parti communiste cubain. Les deux ne sont pas contradictoires et on devrait s'exprimer d'autant plus fort sur le sujet qu'il existe précisément l'initiative contre le blocus.

Voici très synthétiquement mes réactions spontanées à ta lettre.

Comme tu dis, « ce n'est pas important, mais c'est dit ».

Amicalement, et à tout de suite j'espère.

Daniel Bensaïd

Paris le 7 janvier 1992

PS : comme tu le suggères toi-même, je mets sur le compte de la colère ta maxime selon laquelle « aucune mesure de rétorsion frappant un stalinien patenté n'est *a priori* indigne ».